

dans l'Évangile, les Pères de l'Église et les principaux théologiens catholiques (1).

Je ne veux pas discuter cette doctrine que je vais exposer brièvement ; je ne veux que remettre, sous les yeux de ceux que la question peut intéresser, les principaux témoignages en sa faveur, espérant que cela contribuera quelque peu au bien des âmes et à la gloire de Dieu.

Posons-nous d'abord une question. Est-il vrai qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des signes particuliers de vocation pour entrer en religion, et que quiconque n'ayant aucun empêchement, soit de droit naturel, soit de droit ecclésiastique, peut, s'il le veut sincèrement, entrer en religion, certain que l'état religieux, choisi librement, sera précisément l'état dans lequel Dieu le veut, et que, par conséquent, il peut cesser de se demander avec inquiétude, même parfois avec angoisse : Dieu me veut-il dans cet état ? Oh ! si je savais, si j'étais certain !... En d'autres termes, est-il vrai que dans bien des circonstances l'homme est libre de choisir son état de vie ? Ou bien encore pouvons-nous dire que Notre-Seigneur invite tous les chrétiens à le suivre dans la pratique des conseils évangéliques, et que cette invitation « assure, à tous ceux qui ont le courage de s'y rendre, les grâces nécessaires et même surabondantes pour y faire plus facilement et plus sûrement leur salut ? »

---

(1) « Denique ad antiquiorum doctrinam apertius et perfectius redierunt R. P. Berthier, M. S., in opusculo : « Des états de la vie chrétienne et de la vocation, » et R. P. Bouvier, S. J. : « De la vocation d'après les maîtres de la Théologie. » Hanc pristinam sapientiam, quæ non tantum sola, si quid opinamur, e genuina Scripturarum et Patrum est hausta, verum etiam ipsa sua claritate et simplicitate commendatur, et nos pro viribus restituere conabimur ».

(Vermeersch, Opus cit., p. 26.)

Le P. Gabriel Demartial, S. J., vice-directeur général de l'Apostolat de la Prière, dans un compte rendu de l'ouvrage de l'abbé Berthier a écrit ces paroles : « Voici un livre destiné à opérer, nous en avons la confiance, une très heureuse restauration dans les idées relatives à la vocation. Presque tous les ouvrages modernes renferment sur ce point capital des notions et des règles complètement opposées à la doctrine des grands docteurs catholiques »...

Nous ajoutons que ce retour à l'ancienne doctrine sur la vocation religieuse coïncide admirablement avec la restauration de la pure et vraie doctrine de l'Église sur la communion fréquente et quotidienne et l'âge de la communion des enfants.